

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Examen de Construction Mécanique I – ME-101 pour GM / ME-106 pour MT

Matériel autorisé

- Polycopié de cours « Construction Mécanique I pour Génie Mécanique & Microtechnique » (annotations manuscrites autorisées, annotations imprimées + collées et/ou agrafées autorisées¹, et posts-its autorisés) ;
- Extrait de Normes, édition 2022 ou antérieure ;
- Dictionnaire ;
- Calculatrice programmable ou non-programmable, non-connectée ;
- Petite horloge ou montre, non-connectée ;
- Stylos (encre noire ou bleue foncé), crayon, gomme, effaceur, « tipp-ex », règle graduée.

Matériel non-autorisé

- Feuilles volantes, ne tenant pas dans le polycopié (voir note 1 en bas de page).
- Ordinateur, tablette, téléphone portable, montre connectée, ou autre moyen de communication ;
- Le matériel non-autorisé doit se trouver dans votre sac, et votre sac ne doit se trouver ni sur le bureau, ni sur une chaise à côté de vous.²

Matériel fourni le jour de l'épreuve

- Sujet de l'épreuve, imprimé en format A3 plié piqué (merci de ne pas dégrafer les feuillets) ;
- Feuilles de brouillon.

Contenu de l'épreuve et règles de comptabilisation des points

- L'épreuve contient entre 30 et 35 questions à choix multiples (QCM) ;
- Selon la question, une ou plusieurs cases justes sont possibles (au minimum une, au maximum la totalité des cases de la question) ;
- Barème de notation :
 - + 1 point pour toute case cochée juste ;
 - 0 point si la case n'est pas cochée ;
 - 0,5 point si la case cochée est fausse.

Placement dans les salles et pseudo anonymisation des copies

- Chaque copie est nominative et une place précise est assignée à chaque étudiant dans la ou les salles d'examen.
- Si l'examen se déroule dans plusieurs salles, vous pouvez d'ores-et-déjà consulter votre salle d'assignation dans le document « Répartition des étudiants dans les salles » correspondant à votre section (GM ou MT).
- Votre emplacement précis dans la salle sera affiché le jour de l'examen, à l'entrée de la salle.
- Chaque copie est nominative mais « pseudo-anonymisée ». Cela signifie que votre nom ne figure pas sur votre copie, mais seulement votre numéro SCIPER. C'est le numéro SCIPER qui sera utilisé pour contrôler votre identité durant l'épreuve.

Déroulement de l'épreuve

- Votre identité sera contrôlée avec votre **carte CAMIPRO** ; à défaut, un document d'identité sera demandé.
- Les arrivées tardives – c'est-à-dire après l'heure officielle de début d'épreuve – sont autorisées (sachant que le temps de retard ne peut pas être rattrapé en fin d'épreuve).
- Toute sortie est définitive, sauf pour se rendre aux toilettes. Dans ce cas, veuillez lever la main et un.e surveillant.e vous accompagnera.
- Les départs anticipés – c'est-à-dire départs avant l'heure de fin d'épreuve – sont autorisés, jusqu'à 15 min avant la fin de l'épreuve : dans ce cas levez la main et un.e surveillant.e viendra enregistrer votre départ et collecter votre copie.

Fraude

En cas de fraude, l'article 6 de la LEX 2.6.1 s'applique : confiscation des éléments compromettants ou probants, exclusion immédiate de l'épreuve, attribution de la note NA (Non Acquis), transmission d'un rapport de fraude au Service Académique, et poursuite disciplinaire.

¹ La règle pour les annotations imprimées + collées dans le polycopié est que rien ne doit en tomber si on secoue le polycopié.

² Vous pouvez laisser votre sac et vos effets personnels par terre sous le bureau ; pas besoin d'aller les déposer à l'entrée de la salle.